



Fermeture du Grand-Pont: minimum deux ans de retard!



Il avait été initialement prévu que l'axe St.-François-Chauderon soit fermé à tout trafic automobile courant 2019-2020. VERISSIMO

Laurent Gabet

- ***Dans l'hypothèse la plus optimiste, l'essentiel du chantier du tramway t1 devant relier la gare de Renens au Flon, ne pourra commencer qu'à la mi-2021.***
.....
- ***Presque un an après avoir été saisi, le Tribunal fédéral n'a pas encore décidé si la rampe, qui permettra de s'attaquer au gros des travaux, pourrait être construite rapidement.***
.....
- ***Le financement de ce projet***



crucial, notamment pour désengorger la circulation au centre-ville de Lausanne, est pourtant sous toit depuis longtemps.

Quand est-ce que le projet de tram t1 entre le Flon et la gare de Renens verra le jour? Et quand donc, au cours de ces travaux, la circulation sera définitivement fermée aux voitures rue de Genève ainsi que sur l'axe Saint-François - place Chauderon? Presque une année après la tombée d'un arrêt du Tribunal administratif fédéral (TAF), nul ne le sait et les Lausannois attendent toujours que le Tribunal fédéral (TF) daigne enfin débloquent une situation devenue un brin inextricable. Pour mémoire, le 8 février 2018, après avoir été saisi par «Toto» Morand et son association My Flon qui ambitionnait de sauver 1'500m² de la «forêt» du Flon, le TAF reconnaissait la validité du projet de tram, rampe Vigie-Gonin comprise, mais tout en l'empêchant paradoxalement de voir le jour rapidement. Les juges avaient en effet souligné que délivrer l'autorisation de construction de la rampe de détournement du trafic automobile Vigie-Gonin, préalable indispensable au démarrage du reste des travaux dans le centre-ville de Lausanne, n'était pas de la compétence de l'Office fédéral des transports (OFT). Or c'était pourtant bien cet Office qui avait accordé, comme il se doit, un permis de construire pour l'ensemble du projet en 2016.

Les Transports publics lausannois (tl), en tant que maître d'ouvrage, avait recouru au TF contre cet arrêt du TAF. Cette procédure prend généralement environ une année. Nous y sommes presque et toujours rien. Si la décision tombait dans les temps, et même si elle était favorable aux tl, « il faudrait encore environ six mois pour débiter les travaux, soit le temps de signer les contrats, d'organiser les chantiers avec les entreprises et de mobiliser les ouvriers et les machines nécessaires », rappelle Florence Germond, municipale lausannoise en charge de la Direction des finances et de la mobilité.

Rampe... bloquée!

«Les travaux préparatoires et la construction de la rampe, qui ira de la rue de la Vigie jusqu'à un futur giratoire construit au point de jonction avec l'avenue Jules Gonin à hauteur du Tribunal de Montbenon, dureront environ deux ans», rappelle Samuel Barbou, chef du projet aux tl. C'est seulement une fois la rampe fonctionnelle que la circulation sera fermée au trafic individuel motorisé rue de Genève (entre le rond-point du Port-Franc et la place de l'Europe) ainsi que

«Les travaux préparatoires et la construction de la

rampe dureront environ deux ans.»

Samuel Barbou, chef du projet aux tl sur l'axe Saint-François-place Chauderon. A partir de ce moment-là, la finalisation de la construction du tram pourra se faire et durera ensuite près de 3 ans. Les automobilistes en ont donc encore au moins pour deux ans et demi avant de devoir se mettre à la marche à pied ou aux transports publics dans la zone. Autant dire que les soporifiques bou-chons et les dispensables bus bondés ont encore de beaux jours devant eux au centre-ville de Lausanne...

Une procédure chronophage

Si en revanche le TF confirmait l'arrêt du TAF, le projet de tram dans son ensemble serait encore repoussé et il faudrait se pencher sur le «volet rampe» avant de délivrer une autorisation de construire. Et c'est là une procédure, dont le caractère chronophage, se mesurerait en années... «Cela constituerait une jurisprudence catastrophique, met en garde de son côté Nuria Gorrite, conseillère d'Etat en charge du département des infrastructures et des ressources humaines, et bien d'autres grands projets ferroviaires ailleurs en Suisse pourraient avoir à en pâtir!» ■



Un tramway qui se fait désirer...

Circulant en site propre toutes les 6mn, le tram t1 permettra de parcourir en 15 minutes à 20km/h (contre 14 pour un trolleybus «classique») les 4,6 km séparant la gare de Renens de la place de l'Europe. Dans une deuxième étape, le tram sera prolongé en direction de Bussigny-Villars-Ste-Croix. Ce projet est la première pierre du plan de renforcement des transports publics «Axes forts». La seconde sera l'aménagement de tronçons routiers permettant l'évolution de bus à haut niveau de service (BHNS) plus confortables, plus réguliers et dont la circulation serait priorisée par rapport au reste du trafic. Quant à la troisième, ce sera le développement du m2 entre la gare de Lausanne et le Flon et la construction du métro m3 entre la gare et la Blécherette. Le t1 viendra désengorger la ligne de bus 17, laquelle est saturée. En 2017, elle avait transporté 7 millions de voyageurs! En mai, une ligne 19 allégera cette situation entre Chauderon et Renens. Les aménagements du projet de tram coûteront 287 millions de francs au Canton, 80 à la Confédération et 20 à la Ville de Lausanne.

*Philippe Kottelat,
rédacteur en chef*

Calendes vaudoises

Il y a sept ans, tout semblait baigner dans l'huile. Les plans de construction du futur tram devant relier Lausanne et Renens avaient été expédiés à Berne pour être avalisés par la Confédération. Avec eux, ceux concernant la construction de la rampe routière Vigie-Gonin devant coïncider avec la fermeture de l'axe Grand-Pont à tout trafic automobile entre St.-François et Chauderon, comme sur une partie de la rue de Genève. Et, surtout, avec une date précise

pour finaliser le tout: entre 2019 et 2020!

Sept ans et quelque 130 oppositions levées plus tard, le projet est à l'arrêt, malgré un financement largement assuré. La faute à une dernière opposition encore en mains des juges du Tribunal fédéral. Celle liée à l'autorisation de construire la rampe Vigie-Gonin, l'un des premiers éléments de ce chantier, un préalable incontournable à toute fermeture du trafic automobile sur les axes précités. Le petit grain de sable qui enraye toute la machine et qui fait donc, aujourd'hui, que cet immense chantier est au point mort.

Une situation plus que gênante. Car même si cette dernière opposition devait être levée dans

le courant de cette année encore, les travaux préparatoires et la construction de la rampe prendraient au minimum deux ans de retard. De quoi réjouir sans doute les réfractaires à ces changements, un peu moins les autorités. Mais la situation pourrait aussi devenir beaucoup plus catastrophique si le Tribunal fédéral devait avaliser à son tour cette dernière opposition.

Car non seulement tout le projet serait définitivement abandonné en l'état et tout devrait être repris à zéro. Un scénario catastrophe qui, de plus, pourrait porter préjudice à de nombreux autres projets dans tout le pays. Suspense!